Dernière mise à jour : 22 mars 2017 Page 1/7

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur du produit

Dénomination commerciale : Savon insecticide Kopa^{MC} N° d'homologation 31433 Loi sur les PA

Détails du fournisseur de la fiche signalétique

Déposant :

W. Neudorff GmbH KG 11-6782 Veyaness Rd. Saanichton, C.-B. V8M 2C2 Canada

Numéro de téléphone d'urgence : 1 800 858-7378

2. Identification des dangers

Mot indicateur: Avertissement

Mentions de danger :

H303 Peut être nocif en cas d'ingestion
H313 Peut être nocif en cas de contact avec la peau
H315 Provoque une légère irritation cutanée
H320 Provoque une irritation des yeux
H333 Peut être nocif en cas d'inhalation

Pictogrammes:



Conseils de prudence (prévention) :

P281 Porter des gants de protection

Dernière mise à jour : 22 mars 2017 Page 2/7

Conseils de prudence (intervention) :

P303 + P352 En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Laver

abondamment à l'eau et au savon.

P333 + P311 En cas d'irritation ou d'éruption cutanées : Appeler un

centre antipoison ou un médecin.

P305 + P351 En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution

à l'eau pendant plusieurs minutes.

Conseils de prudence (stockage) :

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de prudence (élimination) :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte

des déchets spéciaux ou des matières dangereuses.

3. Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique : Mélange

Ingrédients dangereux			
<u>Ingrédients</u>	Numéro CAS	<u>% (p/p)</u>	Données sur les risques
Sels de potassium d'acides gras	67701-09-1	47	Irritant oculaire

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Peau : En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Si une irritation cutanée se manifeste : obtenir de l'aide/des conseils médicaux.

Yeux : En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si la victime en porte et qu'elles

Dernière mise à jour : 22 mars 2017 Page 3/7

peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste : obtenir de l'aide/des conseils médicaux.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Si la personne est somnolente ou inconsciente et qu'elle vomit, la placer sur le côté gauche avec la tête baissée. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement particulier nécessaires

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Moyens d'extinction appropriés : Mousse ordinaire, dioxyde de carbone, produit chimique sec, eau.

Dangers spécifiques de la substance ou du mélange : Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Conseils pour les pompiers

Équipements de protection : Aucune mesure spéciale requise.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles : Porter de l'équipement de protection adéquat. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée.

Précautions relatives à l'environnement : Éviter que le produit se déverse dans les voies d'eau et les égouts.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement/nettoyage : Stopper la fuite si cela ne pose pas de risque. Absorber le produit ou le recouvrir de terre sèche, de sable sec ou d'autres matières absorbantes et transférer dans des contenants.

7. Manutention et stockage

Dernière mise à jour : 22 mars 2017 Page 4/7

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manutention: Aucune précaution spéciale ne doit être prise si le produit est utilisé correctement.

Conditions de sécurité en matière de stockage, incluant toute incompatibilité

Stockage: Entreposer dans un lieu bien ventilé, à température ambiante, à l'écart de la chaleur excessive. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Matières incompatibles : Oxydants forts.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composantes aux valeurs limitées qui demandent une surveillance au travail : Aucune surveillance requise.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel







Pictogrammes:

Voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Suivre les règlements de l'*OSHA* sur les respirateurs de l'article 26 CFR 1910.134. Utiliser un appareil respiratoire approuvé par le *NIOSH/MSHA* si les limites d'exposition sont excédées ou que des symptômes se manifestent.

Yeux/Visage : Porter des lunettes de sécurité.

Mains : Porter des gants de protection.

Peau/Corps : Une combinaison de protection contre les produits chimiques ou un tablier résistant aux produits chimiques sera nécessaire si l'on prévoit une exposition cutanée prolongée.

Considérations sur l'hygiène générale en milieu de travail : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit et avant de manger ou de boire. Une douche de sécurité et une douche oculaire doivent être accessibles près des aires de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Suivre les pratiques optimales en matière de gestion du site et d'élimination des déchets. Éviter le rejet dans l'environnement.

Dernière mise à jour : 22 mars 2017 Page 5/7

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence : Liquide clair ambré

Odeur: Odeur de savon

 $pH : 8,60 \pm 0,15$

Point d'ébullition : Non déterminé Point de fusion : Non déterminé Point d'éclair : Non combustible

Inflammabilité: Ce produit n'est pas inflammable **Température de décomposition**: Non déterminée

Chaleur de décomposition : Non déterminée

Danger d'explosivité : Le produit n'est pas explosif Limites supérieures d'explosivité : Non déterminées Limites inférieures d'explosivité : Non déterminées

Tension de vapeur : Sans objet Densité de vapeur : Sans objet Taux d'évaporation : Sans objet

Densité à 20 °C (68 °F) : 1,04 ± 0,03 g/mL

Hydrosolubilité: Soluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé

Viscosité : Non disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucune réaction dangereuse connue sous conditions d'une utilisation normale.

Stabilité chimique : Stable aux températures et pressions ambiantes.

Risque de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : L'exposition à une chaleur excessive.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Du dioxyde de carbone peut se former lors

de la combustion.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: DL₅₀ (orale) (rat) > 5 000 mg/kg; DL₅₀ (cutanée) > 5 000 mg/kg

Voies d'entrée

Peau: Peut provoquer une grave irritation de la peau

Dernière mise à jour : 22 mars 2017 Page 6/7

Yeux : Peut provoquer une irritation oculaire modérée à grave (réversible)

Ingestion : Aucune identifiée.

Inhalation : Peut provoquer de l'irritation.

Catégories cancérogènes

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) : La substance ne figure pas sur la liste.

NTP (National Toxicology Program): La substance ne figure pas sur la liste.

12. Données écologiques

Toxicité: Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Persistance et dégradation : Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Autres effets néfastes : Aucune étude trouvée.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets du produit : Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Déchets d'emballage : Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

14. Informations relatives au transport

Classification *DOT* **:** Non assujetti à la réglementation routière du *DOT* (département des Transports) américain.

Classification de fret acheminé par voie de surface (É.-U.): *NMFC* article 155050, classe *LTL*: 70 Insecticide.

Numéro ONU : Non dangereux. Non réglementé.

Classe *IMDG* (mer): Non dangereux. Non réglementé. Classe *IATA* (air): Non dangereux. Non réglementé.

Polluant marin: Non.

Groupe d'emballage : Non réglementé.

Étiquette(s) de danger : Non dangereux. Non réglementé.

Classe ADR (route): Non réglementé.

Désignation(s) officielle(s) de transport : Non réglementé.

Quantité à déclarer (RQ) : Aucune.

Dernière mise à jour : 22 mars 2017 Page 7/7

15. Informations sur la réglementation

Réglementation/législation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement spécifique à la substance ou au mélange

CSER: S.O.

Article 355 (Substance extrêmement dangereuse) : La substance ne figure pas sur la liste.

Article 313 (Liste des produits chimiques toxiques) : La substance ne figure pas sur la liste.

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques) : La substance ne figure pas sur la liste.

Proposition 65

Produits chimiques connus pour causer le cancer : La substance ne figure pas sur la liste.

Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité sur la reproduction chez les femelles : La substance ne figure pas sur la liste.

Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité sur la reproduction chez les mâles : La substance ne figure pas sur la liste.

Produits chimiques connus pour causer des problèmes de développement : La substance ne figure pas sur la liste.

Réglementations nationales : La substance ne figure pas sur la liste.

Droit de savoir des États : La substance ne figure pas sur la liste.

Critères en matière d'étiquetage en vertu de la LPA

Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et est soumis à certains critères en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces critères diffèrent des critères de classification et des informations relatives au danger requis pour les fiches signalétiques et des étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques qui ne sont pas des pesticides. Les informations sur le danger suivantes apparaissent telles que requises sur l'étiquette du pesticide.

Dangereux pour les humains et les animaux domestiques.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Provoque une irritation oculaire et/ou cutanée. ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux ou avec la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Porter une chemise à

Dernière mise à jour : 22 mars 2017 Page 8/7

manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures, et des lunettes de protection ou un écran facial lors du mélange, du chargement, du nettoyage et de la réparation. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long lors de l'application.

Dangers environnementaux

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Empêcher les eaux usées, les effluents ou les eaux de ruissellement contenant ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau. Ne pas appliquer directement sur les étangs, les cours d'eau et les lacs. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à : www.croplife.ca

16. Autres informations

Date de la dernière révision : 22 mars 2017

Date de préparation : 21 mai 2015

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans la présente sont réputées exactes et fiables. Les données et les calculs sont fondés sur les informations fournies par le fabricant du produit et les fabricants des ingrédients du produit. Les utilisateurs sont priés de confirmer que les informations sont à jour, pertinentes et adaptées aux applications, avant qu'ils aient besoin du produit. Le fournisseur n'assume aucune responsabilité en cas de blessures à l'acheteur ou à des tiers causées par le produit si les procédures de sécurité stipulées dans la fiche signalétique ne sont pas respectées. En outre, le fournisseur n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées par l'utilisation anormale de ce produit, même si les mesures de sécurité raisonnables sont suivies. Les questions portant sur ce produit doivent être adressées au fabricant dont les coordonnées sont indiquées à la Section 1.

Signification des abréviations :